



LA LETTRE DE LA SMF

FEUILLE D'INFORMATION DES ADHÉRENTS DE LA SOCIÉTÉ MYCOLOGIQUE DE FRANCE

N° 0 – Mars 2002

LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour la SMF, l'année 2001 aura été celle de la gestation de nouvelles réalisations qui germaient dans l'ombre.

Tout d'abord, il faut rappeler la décision importante prise par le conseil d'administration, après une étude de faisabilité de quatre mois, d'embaucher un salarié afin de mettre en œuvre un projet de développement de notre société, à compter du 1^{er} février 2002.

Il s'est avéré que le bénévolat avait ses limites et que la mise en œuvre de nouvelles initiatives ne pouvait se faire qu'à cette condition.

Michel HAIRAUD (*) a été accepté pour assurer cette lourde tâche, mais enthousiasmante pour l'avenir. Beaucoup de mycologues ont déjà fait sa connaissance et il fera appel à toutes les bonnes volontés pour étendre l'audience de la SMF non seulement en France, mais aussi à l'étranger.

Parmi les nombreuses idées et propositions qui ont été émises depuis quelques mois, notamment au sein du conseil d'administration, celle de lancer la *Lettre de la SMF* est la première à voir le jour.

Malgré la profusion des moyens de communication de toutes sortes, la page écrite reste encore le moyen le plus simple et le plus efficace pour toucher facilement et rapidement tous les adhérents actuels ou futurs. Le bulletin scientifique, dont le rôle est la diffusion des connaissances en mycologie, ne répondait pas à cette attente.

Vous recevez ainsi, aujourd'hui, le premier numéro de cette publication qui devrait :

- mieux rendre compte de l'actualité mycologique ;
- informer régulièrement des activités, non seulement de la SMF, mais plus largement des congrès, journées, manifestations, conférences pouvant intéresser les adhérents ;
- offrir aux sociétaires et aux partenaires de la SMF un espace d'expression.

Sur ce dernier point, nous souhaitons par exemple que notre société soit officiellement impliquée dans des actions qui étaient jusqu'à présent l'œuvre de mycologues isolés ou de structures spécifiques, notamment avec :

- l'Observatoire mycologique (champignons et pollutions) ;
- l'ONF (étude des placettes) ;
- l'Université (étudiants, enseignants, chercheurs) ;
- les DIREN (protection des sites, listes rouges).

L'approche patrimoniale et la sensibilité à l'environnement doivent faire partie des priorités chez les mycologues.

Déjà plusieurs volontaires se sont mis à l'œuvre pour vous présenter ce premier numéro. Nous souhaitons que d'autres viennent les rejoindre et que cette *Lettre de la SMF* soit favorablement accueillie.

Nous lui souhaitons un franc succès et espérons qu'en facilitant la communication entre les mycologues, elle contribuera du même coup à renforcer notre cohésion face aux défis qu'il nous faut relever, à commencer par celui de la baisse des effectifs qui touche l'ensemble de nos associations.

Jean MORNAND

* Michel HAIRAUD – 2, impasse des Marronniers
Poivendre F- 79360 Marigny
Tél. : 06 86 47 82 75
michel.hairaud@mycofrance.org

Doté d'une formation littéraire et en commerce international, Michel Hairaud a exercé à l'Education nationale puis dans une société d'assistance, avant de se consacrer à la diffusion en France et à l'étranger de films documentaires animaliers. A l'âge de 50 ans, il vient de décider de mettre sa disponibilité et sa compétence au service de la SMF, dont il est adhérent depuis 1978.

PRIX ROMAGNESI

Notre regretté président et secrétaire général Henri Romagnesi, qui avait éclairé de ses vastes connaissances, la mycologie pendant des décennies, a légué ses biens à la Société mycologique de France. Le testament ne comportait aucune clause limitative ni aucune obligation pour la SMF. Toutefois, de son vivant, H. Romagnesi avait émis l'idée d'un prix de mycologie qui serait doté par une partie des revenus de son legs.

Dans son esprit, il s'agissait de récompenser une œuvre récente en langue française (pas plus de deux ans), pouvant être une thèse, une monographie, etc., ayant pour sujet la systématique, l'écologie ou la protection des champignons.

Le conseil d'administration a décidé de la mise en œuvre de ce prix, qui sera dénommé « **Prix ROMAGNESI** » et doté d'une somme de 1500 €.

Il sera éventuellement attribué chaque année par le conseil d'administration, à compter de l'année 2002, sur proposition d'une commission des prix.

Les candidatures devront être adressées au président de la Société mycologique de France avant la fin du mois de juillet de chaque année. Les demandes peuvent être présentées par une université, une association mycologique ou tout autre organisme, ou bien adressées par le candidat lui-même à titre individuel.

Un plan de développement pour quoi faire ?

La SMF, préoccupée par la baisse continue de ses effectifs, phénomène qui hélas ne lui est pas particulier, m'a confié la tâche de rechercher des solutions à ce problème. J'ai pu étudier les causes de cette perte d'intérêt et dégager les axes d'un plan de développement que j'ai proposé le 8 septembre dernier.

Tout en garantissant la transmission des valeurs portées par la SMF depuis bientôt 120 ans, les enjeux d'un nouvel essor tiennent en quelques points :

- Prendre en compte la diversité des pratiques et des intérêts des mycologues et de leurs associations sur l'ensemble du territoire national.

- Stopper l'effritement du nombre des adhérents par une reconquête du terrain perdu dans certains secteurs et la fidélisation des nouveaux membres, afin d'assurer l'équilibre annuel financier de la société.

- Se positionner auprès des pouvoirs publics pour mieux faire valoir la mycologie, notamment dans les domaines de l'environnement, de l'éducation et de la recherche.

- Développer les relations entre associations, tant en France qu'avec les sociétés étrangères, les chercheurs, enseignants, étudiants, autres naturalistes, pharmaciens...

- Promouvoir la mycologie auprès du public.

Au rang des atouts que possède aujourd'hui la SMF pour mener à bien cette démarche, je citerai la volonté d'ouverture et d'évolution de ses dirigeants, le niveau de connaissances d'un grand nombre de ses sociétaires, son importante bibliothèque, son local spacieux et les ressources nécessaires au lancement de ce plan d'envergure, qui comprend trois volets essentiels :

- Le développement des services aux adhérents dans tous les aspects de leurs activités mycologiques.

- La prise en compte par la SMF des défis contemporains proposés aux naturalistes (approche patrimoniale, sensibilisation à l'environnement, nouvelles technologies...).

- La mise en place d'une meilleure communication interne et externe.

La tâche est enthousiasmante, nous dit le président. De nombreux collègues y apportent déjà leur soutien, mais l'engagement que vient de prendre la Société mycologique de France ne pourra aboutir qu'avec la contribution du plus grand nombre. Vos remarques, vos attentes, vos idées seront les bienvenues. A bientôt donc.

Michel HAIRAUD

A l'ouest, du nouveau !

La Coordination des associations mycologiques de l'Ouest réunira les 27 et 28 avril à Angers les représentants des associations mycologiques des départements des régions Pays de la Loire, Bretagne et Basse-Normandie.

Une douzaine d'associations étaient représentées à la première rencontre en avril 2001 au Mans.

Contact : J. MORNAND, 29, square des Anciennes-Provinces,
F-49000 Angers.

Les services de la bibliothèque

Les services de la bibliothèque de la SMF sont rendus sous la responsabilité de M. Maurice Roger pour les livres et Mme Josette Rapilly pour les revues, aidés par les membres de la commission de la bibliothèque.

La consultation des ouvrages par les sociétaires se fait le lundi après-midi, jour d'ouverture local ainsi que le mercredi après-midi sur rendez-vous.

Vente d'ouvrages : de temps en temps, la vente d'une bibliothèque nous est confiée. Les sociétaires désireux d'en être avertis, sont priés de faire cette demande par écrit auprès du bibliothécaire.

Photocopies : des photocopies d'articles, à usage personnel, parus dans les bulletins et revues reçus à la bibliothèque, ainsi que des extraits d'ouvrages, peuvent être fournies aux sociétaires au prix de 10 centimes la page au format A4, port en sus. Elles sont réalisées et expédiées dans l'ordre de réception des demandes.

Naissance de la FME

Nous avons le plaisir de vous faire part de la naissance de la FME (Fédération mycologique de l'Est).

Cette fédération, après de longues années de préparation, a vu le jour officiellement le 13 juin 2001 après déclaration en préfecture.

Elle regroupe les sociétés mycologiques et d'histoire naturelle suivantes :

SMTB (Soc. mycol. du territoire de Belfort)

SHND (Soc. hist. nat. du Doubs)

SML (Soc. myc. de Luxeuil)

SMPM (Soc. mycol. du pays de Montbéliard)

SMD (Soc. mycol. doloise)

SM (Soc. mycol. de Gray)

SLM (Soc. lorraine de mycologie, Nancy)

AMIPHAR (Association des mycologues pharmaciens)

SMHR (Soc. mycol. du Haut-Rhin)

SMHV (Soc. mycol. des hautes Vosges)

Son siège est situé au 152, hameau Le Derger - Froidval

F-90400 Danjoutin.

Une assemblée générale est prévue le 16 mars 2002. En attendant, le président provisoire est Jean-Pierre Chevolet, actuel président de la SMTB (Belfort).

Un bulletin annuel (dans un premier temps) devrait voir le jour en juin 2002, sous le n° 0, en format A4 tiré de façon artisanale et en noir et blanc et adressé aux diverses sociétés mycologiques françaises et étrangères.

Les modalités d'abonnement et le prix seront définis en assemblée générale.

Le format définitif devrait être de type A5, en couleur et le n° 1 est prévu pour le premier semestre 2003.

Pourquoi un numéro 0 ?

Ce numéro 0 de la *Lettre de la SMF* est un peu un essai, sa présentation est susceptible d'être largement modifiée. Mais pour cette première édition nous étions pris par le temps (il fallait pouvoir l'expédier en même temps que le programme des excursions et la convocation pour l'assemblée générale). Le coordinateur Michel Hairaud l'a préparé avec le concours de trois administrateurs qui se sont portés volontaires pour cette tâche, Guy Durrieu, Guy Fourré et Gérard Tassi. Ce groupe de travail attendra avec intérêt vos contributions, remarques, critiques ou suggestions en vue de l'amélioration des prochains numéros.

Le Tricholome équestre au banc des accusés

C'est maintenant une certitude : le *Tricholoma equestre* ss. l., ou plus précisément *Tricholoma auratum* (Fr.) Gillet, peut provoquer des intoxications mortelles. Depuis 1992, treize cas de rhabdomyolyse (destruction des muscles striés), dont trois mortels, ont été recensés et étudiés dans la région de Bordeaux-Arcachon, et dans tous les cas les victimes venaient de consommer, lors de plusieurs repas et souvent plusieurs jours de suite, une grande quantité de " bidaous ", nom vernaculaire du tricholome équestre dans le Sud-Ouest.

Ainsi, en décembre 1999, une jeune femme de 28 ans décédait à l'issue d'une très grave atteinte de rhabdomyolyse. Informé par Francis Massart, de la Société linnéenne de Bordeaux, j'avais publié cette information dès avril 2000 dans un magazine grand public¹, et cela m'avait permis d'être contacté par la mère de la jeune victime : elle m'avait précisé que sa fille, qui était végétarienne, avait mangé des bidaous dix jours de suite !

Les mycologues avaient d'abord pensé à une possible confusion, par exemple avec des cortinaires plus ou moins jaunâtres, bien qu'aucun champignon ne soit connu pour provoquer un tel syndrome. L'éventualité de moisissures toxiques a été également évoquée. Mais les travaux des professeurs Deffieux et Creppy, de la faculté de pharmacie de Bordeaux, ont permis d'écarter ces hypothèses : en gavant des souris de bidaous, dans un rapport de poids qui correspondrait à l'ingestion de 3 kg frais en trois jours par un homme de corpulence normale, le syndrome de rhabdomyolyse est apparu chez les animaux de laboratoire.

Certaines personnes sont certainement prédisposées, sans le savoir, à être plus gravement touchées que d'autres : dans tous les cas connus, les tricholomes équestres avaient été consommés par plusieurs convives, certains n'éprouvant aucun malaise, d'autres étant atteints mais guérissant rapidement. Le même phénomène d'hypersensibilité individuelle a d'ailleurs été constaté chez les souris !

Des mycologues s'interrogent sur la distinction entre *Tricholoma equestre* (L.: Fr.) Kumm. (= *T. flavovirens* (Pers.: Fr.) Lundell & Nannf.), d'une part, et *Tricholoma auratum* (Fr.) Gillet, d'autre part. Les " bidaous ", abondants dans le Sud-Ouest, sous pins maritimes, correspondent au *Tricholoma auratum* tel qu'il a été parfaitement décrit par (notamment) Marcel Bon, puis Régis Courtecuisse, dans leurs atlas. De nouvelles recherches sont envisagées pour essayer d'identifier les toxines et vérifier si elles sont présentes à la fois dans *auratum* et dans *equestre* ss. str. Les mycologues peuvent apporter leur contribution en faisant parvenir des échantillons des deux espèces ou variétés au professeur DEFFIEUX - Lab. de mycologie et biologie végétale - Université V.-Segalen Bordeaux-2 - 3 ter, place de la Victoire - F-33076 Bordeaux.

En attendant, il semble prudent d'affecter de la même suspicion les deux aspects de tricholomes équestres.

On nous dira sans doute que des milliers de mycophages, surtout dans le Sud-Ouest, mangent depuis toujours des " bidaous ", sans en être jamais incommodés... Jamais ? Pas si sûr : la rhabdomyolyse apparaît de un à trois jours après le dernier des repas où ces champignons ont été dégustés. **Les symptômes sont des douleurs musculaires** et des sueurs abondantes, sans fièvre. **Il est tout à fait possible, et même très vraisemblable, que des consommateurs aient ressenti de tels symptômes sans qu'il leur soit venu à l'idée (ni à leur médecin) d'incriminer les champignons dégustés plusieurs jours auparavant.** S'il paraît difficile, surtout dans la région bordelaise, de persuader les amateurs de bidaous qu'il s'agit d'un champignon mortel, il faut au minimum essayer de leur éviter l'overdose, en leur disant : " Un repas, ça va, trois repas, bonjour les dégats ! "

Guy FOURRE

Les travaux de l'équipe bordelaise du Dr Bedry et des Prs Deffieux et Creppy ont été publiés en anglais dans une revue américaine, *The New England Journal of Medicine*, en septembre 2001. L'article est signé conjointement avec neuf autres médecins et pharmaciens français (www.nejm.org) :

BEDRY R. et coll., 2001 - Wild-Mushroom Intoxication as a Cause of Rhabdomyolysis - *N. Engl. J. Med.*, vol. 345(11), p. 798-802.

Ils ont été résumés en français dans une enquête très complète (cinq pages grand format, dont la une !) publiée par le journal local *La Dépêche du Bassin* (NDLR : du bassin d'Arcachon !), édition du 22 au 28 novembre 2001.

Jacques Guinberteau a publié sur ce sujet un article illustré d'excellentes photos dans *Spécial Champignons Magazine* de janvier-février 2001.

Une synthèse est parue également dans le bulletin de la *Fédération mycologique Dauphiné-Savoie* en juillet 2001.

Photographie numérique et mycologie

Une journée d'initiation à la photo numérique animée par Yves Deneyer, vous est proposée le samedi 15 juin 2002 au local de la SMF, 20, rue Rottembourg, 75012 Paris.

Horaires prévus : matin 10h15 -12h15 ; après-midi 14h30 - 17h30.

Participation aux frais d'organisation : 12 euros par personne.

La photographie numérique, par Yves Deneyer : Présentation - Avantages - Inconvénients - Comparaison avec l'argentique - Démonstration - Trucs et astuces- Accessoires indispensables.

Samedi matin : Principes de base : Définition - résolution - compression. Règles optiques. Mémoire et stockage. Impression. Définition du but de l'utilisation des images. Traitement de l'image. Logiciels de base.

Samedi après-midi : Comparaison avec l'argentique et le scanner (à plat ou à diapos) : rapidité, espace de stockage, longévité des supports, échanges, etc.

Avantages et inconvénients : agrandissements, évolution du matériel, stockage, comparaison avec négatifs et dias. Poids du matériel, facilité d'utilisation et de correction (cadrage, mise au point, mesure de la lumière et exposition...). Consommation électrique. Facilités en microphotographie.

Prise en main, explication des différents modes de prise de vue, importance du choix de résolution et de compression. Prise de vue : pose sur pied, mesure de l'exposition au flash et en lumière naturelle. Exercices pratiques. (Matériel testé : Coolpix 990)

Cette journée aura lieu sous réserve d'un minimum de 10 inscriptions. Chaque participant recevra une information sur le déroulement de la journée. En complément de cette formation, Yves Deneyer se tiendra à la disposition des participants désireux de faire des essais lors de l'excursion de la SMF du lendemain 16 juin au matin. (Cf. le programme joint à ce courrier.)

Veillez adresser votre inscription accompagnée d'un chèque de 12 euros à la Société mycologique de France avant le 30 avril, dernier délai, en précisant vos nom, prénom, adresse et numéro de téléphone.

¹ *Le Chasseur français*, numéros d'avril et mai 2000

Combien de champignons ?

La question a été posée lors de la session 2000 du congrès asiatique de mycologie, à Hong-Kong. D. L. HAWKSWORTH,⁽¹⁾ qui avait déjà discuté de la question en 1990 avec une évaluation de un million et demi d'espèces, revient sur le sujet et tente de préciser et de justifier cette estimation (¹). En effet, d'autres auteurs ont proposé, de leur côté, des valeurs comprises entre 500 000 et 9,9 millions.

Et tout d'abord combien existe-t-il d'espèces connues ? Il n'est déjà pas très facile de répondre à cette question. Selon le *Dictionary of the Fungi* (1995), il y avait 72 000 espèces décrites. Depuis, l'*Index of Fungi* dénombre, de 1995 à 1999, 5269 espèces supplémentaires. En fait il existe environ 300 000 noms, mais il faut tenir compte de ce que nombre d'entre eux sont des synonymes et que d'autres désignent des formes conidiennes (anamorphes) dont on connaît déjà le stade parfait. On pourrait ainsi arriver à un total de l'ordre de 120 000 espèces, donc on ne connaîtrait que 8% de la mycoflore existante !

Comment arriver à une estimation globale ? Comme on connaît avec plus d'exactitude la flore des plantes supérieures, on a souvent essayé de calculer un rapport champignons/plantes pour un milieu ou une région donnés. Par exemple, pour une forêt mêlée de chênes et de pins, 1 300 macromycètes pour 450 plantes, soit 3,5/1. Comme il y aurait 270 000 espèces de plantes supérieures, il existerait presque un million de macromycètes. Pour les îles Britanniques, Hawksworth calcule un rapport de 8,4/1 tous groupes confondus, ce qui donnerait 2,27 millions pour la Terre entière. D'autres auteurs proposent un rapport global de 10 pour 1, soit alors 2,7 millions.

Une autre méthode consiste à calculer le nombre de champignons vivant sur une plante ou une famille de plantes. On arrive là aussi à des valeurs très élevées. Dans le cas des palmiers, des chercheurs australiens ont constaté que pour chaque espèce de palmiers du Queensland il y a 3 pathogènes, 100 endophytes et 10 saprotrophes. Supposant qu'un quart de ces champignons sont spécifiques, il y aurait 26 espèces de champignons pour une espèce de palmier, et donc pour la famille entière environ 73 000 champignons. On en connaît actuellement 1580, c'est à dire 2,2%. Même si l'on peut penser que la biodiversité fongique est très élevée sous les tropiques, on trouve également des valeurs importantes dans les pays tempérés. Un arbre tel que *Pinus sylvestris* héberge au moins 893 champignons, dont 186 sont spécifiques. Un jonc de la côte Est des États-Unis a livré 117 champignons, dont 48 espèces nouvelles.

Il ne faut pas oublier les 2 millions d'insectes susceptibles d'avoir leurs parasites spécifiques, Clavicipitales, Harpellales, Laboulbéniales, etc. Pour ces dernières, cela représenterait 40 000 espèces, dont 2 000 seulement sont décrites.

En accumulant ainsi de nombreux exemples d'évaluation, Hawksworth en arrive à la conclusion que si le nombre de 1,5 millions de champignons est une estimation prudente, elle est minimale et a toutes les chances d'être nettement sous-évaluée.

Il reste donc encore de beaux jours pour des générations de mycologues, 95% des champignons restant à découvrir, et pas tous dans des pays lointains : plus de 500 espèces ont été décrites en France entre 1990 et 1999, une vingtaine pour 2001. Le problème, tout aussi important que la conservation des espèces de champignons, est celui de la conservation des mycologues systématiseurs. Il y en avait 46 dans les universités et instituts de recherches de Grande-Bretagne en 1980, il n'en reste plus que 12 en 2000 et certainement pas davantage en France !

Guy Durrieu

Les russules toxiques, ça existe : craché-juré !

La généralisation hâtive et la croyance que les frontières protègent de dangers prétendument exotiques sont parfois aussi dangereuses que les toxines elles-mêmes. " Il n'y a pas de russules toxiques", peut-on lire dans certains guides, et l'on trouve, même sous la plume d'éminents spécialistes, des affirmations telles que: " Il suffit de goûter une russule pour l'adopter sans danger, ou la rejeter si elle est âcre ou amère". En fait, si les Européens n'ont pas couru grand danger jusqu'ici avec les russules, c'est aussi peut-être parce qu'elles sont dédaignées par les ramasseurs, surtout le sous-genre *Compacta* qui est le plus suspect sur le plan toxicologique.

Hélas, non seulement les russules mortelles existent bien, mais elles ont la chair douce ! En 1954, le mycologue japonais Tsuguo Hongo, chargé d'enquête à la suite du décès d'une personne à Kyoto, retrouve des russules blanches dans les restes du repas. En 1958, deux nouveaux décès, dans des localités différentes, près d'Osaka, permettent de préciser le lieu de récolte, et une russule, ressemblant à *Russula nigricans*, est incriminée. La forme et la couleur sont très semblables, mais cette nouvelle espèce rougit sans jamais noircir à la coupe. Hongo la nommera *Russula subnigricans*, mais le russulologue Toshiho Ueda distingue aujourd'hui trois ou quatre "variétés" inédites dans le "complexe *subnigricans*".

Ainsi, pour la première fois au monde, une russule figure sur la liste des espèces mortelles. Toutefois, la rareté de ces espèces aidant, aucune intoxication n'a été signalée depuis. On songe alors à d'éventuels pesticides, mais en 1992 les chimistes Takahashi et coll. isolent six éthers chloro-phényl (Russuphelin A- F) dans le champignon et mettent en évidence leur toxicité sur la cellule. Puis, à Taïwan en 1998, neuf personnes souffrent de nausées, vomissements et diarrhées avec agitation deux heures après avoir partagé une soupe aux russules. Deux d'entre elles présentent, en plus, une rhabdomyolyse et une insuffisance rénale sévère. *Russula subnigricans* est incriminée une fois de plus, mais cette fois avec une affection encore inconnue en mycotoxicologie: la nécrose des muscles striés ou rhabdomyolyse, qui fera encore parler d'elle peu de temps après avec les intoxications causées par le bidaou en France.

Mais il y a plus inquiétant. Jusqu'ici, aucun champignon goûté et recraché n'avait provoqué de troubles sérieux. Or, en juin 2001 à Kumamoto, il a suffi à deux ramasseurs de goûter et de recracher un petit morceau de "russule sans lait" pour souffrir pendant 10 jours d'un oedème de la langue et de la bouche, accompagné de paresthésies de tout le corps avec affaiblissement général. Comble de traîtrise, la saveur était agréable ! Ce champignon apparaît comme un sosie de *Russula japonica* Hongo, une *Russula delica* à lames extrêmement serrées et étroites, réputé comestible...

C'est "dur à avaler", mais les faits sont là: le test gustatif pratiqué par les ramasseurs ne peut plus être considéré comme inoffensif.

Le Japon est bien loin, me direz-vous, mais les espèces toxiques ne sont pas arrêtées par les frontières. À preuve, ce que nous présentions naguère comme une "Curiosité mycologique : un champignon tortionnaire japonais : *Clitocybe acromelalga* Ichimura" (Bull. Soc. Mycol. France 105 (3), p. 131-132) était déjà présent à notre insu dans l'Hexagone, puisque une espèce voisine, *Clitocybe amoenolens*, allait infliger des tortures bien françaises et encore plus durables. L'enquête montra d'ailleurs que des intoxications plus anciennes avaient été signalées dans la même région plusieurs années auparavant. On ne sait pas grand-chose, admettons-le.

Alors, la prudence, tant sur le terrain que sur le papier, s'impose.

Daniel GUEZ, Osaka (Japon)

¹ HAWKSWORTH D. L., 2001—The magnitude of fungal diversity : the 1.5 million species estimate revisited, *Mycological Research* 103 (12), p. 1422-1432.

Forums mycologiques sur Internet

Inventaire-myco

Le forum INVENTAIRE-MYCO est destiné à traiter les questions relatives au *programme national d'inventaire mycologique et de cartographie des champignons français*. Il s'agit en particulier d'apporter des témoignages de récoltes intéressantes, de résoudre des problèmes d'identification, de clarifier des synonymies douteuses, d'aborder éventuellement des points délicats de nomenclature, de recueillir l'avis sur la valeur taxonomique de tel ou tel taxon, de résoudre les problèmes techniques liés à l'inventaire (saisie de données, cartographie), etc.

La phase de rédaction finale de l'inventaire mycologique national étant en cours, c'est aussi sur ce forum que seront soumises, courant 2002, les listes spécifiques préliminaires, par familles ou par genres, de manière à ce que les présences départementales non encore transmises (ou qui auraient échappé au dépouillement général réalisé par R. Courtecuisse) puissent être signalées en dernière minute.

Créé en 1995, le forum compte actuellement 131 membres (au 1^{er} février 2002). Il s'agit essentiellement de mycologues français, mais quelques personnes frontalières ou étrangères apportent également des témoignages sur leurs récoltes nationales.

Les archives du forum et la liste des abonnés sont consultables (pour les seuls abonnés) sur l'URL suivante, qui constitue également la page à visiter pour s'inscrire :

<http://seiti-lists.univ-lille2.fr/mailman/listinfo/inventaire-myco>

En cas de problème d'inscription, s'adresser directement à Régis Courtecuisse : (rcourtec@phare.univ-lille2.fr)

Régis COURTECUISSÉ

Mycologia-Europaea

Le forum MYCOLOGIA EUROPAEA est consacré à la mycologie sous tous ses aspects et conçu comme un lieu de discussion et d'échange d'informations.

Il permet la communication accélérée d'informations utiles aux mycologues, notamment dans les domaines de la nomenclature et de la bibliographie, où il se distingue tout particulièrement par son efficacité et sa rapidité. Il contribue à rapprocher, qu'ils soient professionnels ou non, ceux qui se consacrent à l'étude des champignons et favorise l'insertion rapide des débutants dans le monde mycologique. Ce n'est pas seulement un lieu où l'on pose des questions et y répond : on peut y exposer des conceptions personnelles ou fournir des informations non sollicitées. C'est aussi un lieu privilégié pour engager débats et discussions. Les approches pluridisciplinaires, humanistes, y sont encouragées, et vous êtes convié à y exprimer tout ce qui vous semble nécessaire de l'être afin d'enrichir au mieux un thème sous tous ses aspects.

MYCOLOGIA EUROPAEA, fondé en 1997, réunit actuellement des mycologues de vingt-cinq pays différents, en Europe, mais aussi en Amérique du Nord, en Asie et en Afrique, et les langues employées, en plus du français, ont été jusqu'à présent l'espagnol (castillan et catalan), l'italien, l'allemand et l'anglais. La fréquentation permanente de ces langues présente aussi l'avantage considérable de faciliter, par une sorte d'apprentissage inconscient, la lecture de la matière imprimée que le mycologue est, de toute manière, sans cesse appelé à consulter.

La langue de travail du forum est le français, mais ceux qui ne maîtrisent pas suffisamment cette langue peuvent s'exprimer dans la leur ou dans une autre.

L'usage de l'anglais est cependant strictement réservé aux personnes dont c'est la langue maternelle ou à celles qui résident en permanence dans un pays où l'anglais est langue nationale.

Abonnement au forum :

Pour s'abonner au forum, envoyer à l'adresse sympa@cru.fr un message vide dont le sujet est `subscribe mycologia-europaea`, ou en faire la demande expresse à Jacques MELOT (jacques.melot@isholf.is). Précisez votre nom complet, dans l'ordre correct (prénom, suivi du nom de famille) et sous sa forme exacte (ne pas supprimer les éventuels accents ni les traits d'union). L'adhésion au forum est subordonnée à l'acceptation des termes d'une charte qui vous sera fournie à la suite de votre demande d'adhésion.

MYCOLOGIA EUROPAEA fonctionne jour et nuit, toute l'année, sans interruption. Ce service est entièrement gratuit. En plus de l'archive des messages publics, MYCOLOGIA EUROPAEA héberge un *cimèle*, c'est-à-dire une sorte de musée électronique dans lequel sont accumulés à votre intention des documents utiles, notamment des textes et des illustrations tirés d'ouvrages anciens (depuis la Renaissance), rares ou difficiles d'accès, des documents inédits, des clés réalisées par les participants, des bibliographies, des exemples illustrant le Code de nomenclature botanique, des photographies, etc.

Jacques MELOT

Souscription prolongée

Les Russules émétiques, de Patrick Reumaux et Pierre Möenne-Loccoz, édité par la FMDS.

Les Russules émétiques est le fruit d'un travail approfondi et méthodique, reposant sur l'étude et l'illustration de plus de 200 récoltes, dont de nombreux *typus*.

Plan de l'ouvrage : introduction, clés d'orientation en français et en anglais, description des espèces, planches couleur.

La souscription est prolongée jusqu'au 31 mars. Il nous reste quelques jours pour contribuer à la parution de cet ouvrage qui ne verra le jour que si le seuil de 200 souscriptions est atteint.

Prix de souscription : 38 euros (46 après clôture). Commandes et règlement au trésorier de la FMDS :

Philippe Cattin, 22, Le Praz-du-Nant, F-73000 Bassens.

Où en est le programme national d'inventaire des mycota français ?

Lancé en 1990-1991 sous le parrainage de la SMF, le *Programme national d'inventaire et de cartographie des mycota français* est en phase finale de rédaction d'une première version.

La structure pyramidale imaginée lors de la mise en route, a été relativement efficace, grâce au choix des responsables, visant à préserver les traditions de collaborations. Dans certains cas, des informations m'ont été directement adressées.

L'assiduité et l'efficacité des participants ont été variables, certains ayant envoyé rapidement des listes plus ou moins longues pour leur département ou leur région. Je témoignerai ici du fait que chacun a fait au mieux, selon les moyens, les motivations, les circonstances...

Le besoin d'informatiser ce programme est vite devenu vital, surtout pour la dimension cartographique du projet. De nombreuses péripéties m'ont amené à confier la responsabilité du volet informatique à Alain Delannoy, qui a développé un logiciel qu'il avait mis au point pour son usage personnel, et l'a adapté aux besoins du programme national... ADELE était né[e].

La première version a été utilisée dans des conditions variables, qualitativement et quantitativement. Une seconde version, issue des évaluations et des avis d'utilisateurs, est pratiquement au point et sa diffusion devrait intervenir avant la prochaine saison mycologique. Tous les délais ont bien sûr provoqué certaines critiques et lassitudes ; il faut comprendre que le travail colossal que sous-entend la mise au point d'un tel outil est bienveillant : notre programme se déroule dans un cadre associatif et, si cela engendre des difficultés, cela nous assure également une certaine liberté d'action, pour le moment. Je l'ai souvent dit : j'endosse la responsabilité des lacunes dans l'organisation complexe de ce travail, qui furent responsables de quelques démotivations.

En parallèle et depuis 1991, j'ai reçu des TAS (au sens propre) de données, sous des formats variés : manuscrits (y compris des carnets de terrain, griffonnés sous la pluie...), listes imprimées, disquettes et cédéroms.

Cette vraie montagne d'informations est en fin de formatage, sur un "masque" homogène. Des échanges nombreux ont lieu actuellement sur le forum inventaire-myco, complétant les connaissances déjà accumulées ou non encore prises en compte.

Sans doute l'année 2002 verra-t-elle cette première version de l'inventaire national arriver à son terme (enfin !...). Si tout va bien, une première version de la liste rouge nationale des champignons menacés en France devrait également voir le jour, de manière concomitante... Les choses avancent donc très sérieusement...

J'attends beaucoup d'ADELE.2 qui sera décisif pour la phase cartographique fine (mailles et/ou coordonnées). Des détails sur l'avancée de ce logiciel et des développements complémentaires, seront également présentés par l'intermédiaire de cette feuille de liaison

Régis COURTECUISSÉ

Avis de recherche en pays d'Asques

L'étude des ascomycètes passionne bon nombre d'entre nous mais il n'est pas toujours aisé, en restant isolé, de surmonter ses difficultés spécifiques : grand nombre d'espèces, littérature dispersée, nomenclature incertaine, techniques d'étude mal connues.

En favorisant la communication et l'entraide entre "ascomycétophiles" de tous niveaux, nous pourrions sans doute progresser plus rapidement et développer l'intérêt pour ces champignons trop souvent délaissés.

Si vous vous intéressez particulièrement aux ascos, la création d'un groupe pourrait être envisagée, n'hésitez pas à nous adresser vos coordonnées en précisant le cas échéant vos genres et groupes de prédilection, vos attentes, vos idées (échanges, journées d'études, traductions d'articles, formations, bases de données, création d'un site, d'une bibliothèque spécialisée, publications...), à la : Société Mycologique de France, 20 Rue Rottembourg 75012 Paris en précisant "Groupe Ascospores". Adresse électronique : smf@mycofrance.org

Bulletin d'adhésion à la Société mycologique de France

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville

Tarif 2002

Membre actif : Abonné au bulletin 40,4 € - Non abonné au bulletin 32 €
 Conjoints, enfants de membres actifs : le premier 5 € - les suivants 1,5 €
 Membres Bienfaiteurs 150 € Membres donateurs 100 €
 Abonnement au bulletin de la S.M.F. sans adhésion : France 45 € Etranger 55 €
 Règlement par chèque à l'ordre de la Société mycologique de France ou CCP Paris 372 25 T 05
 Adresse : Société mycologique de France - 20 Rue Rottembourg F 75012 Paris.